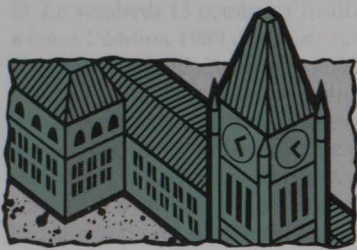


EN DIRECT DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE



La 34^e session du Parlement a repris le 25 septembre, après le congé d'été. Aucune discussion d'importance n'a porté sur la politique étrangère ou la politique de défense à la Chambre des communes à l'automne, mais le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a énoncé les grands thèmes de la politique officielle intéressant la sécurité internationale, quand il a pris la parole à la 44^e session de l'Assemblée générale des Nations-Unies le 26 septembre dernier.

M. Clark à l'ONU

Dans son allocution, M. Clark s'est réjoui des changements survenus dans les relations Est-Ouest, et il a notamment cité le cas des pays de l'Est qui se tournent peu à peu vers la démocratie et qui ouvrent leurs marchés au reste du monde. Évoquant les progrès remarquables accomplis dans de nombreux conflits régionaux, il s'est dit encouragé par la conjoncture sud-africaine et il a accueilli favorablement le plan de paix en dix points que le président Moubarak d'Égypte a proposé pour régler le conflit au Moyen-Orient. M. Clark a aussi souligné que la Conférence internationale sur le Cambodge (voir plus bas) avait contribué à définir les mécanismes internationaux de contrôle et les processus de reconstruction que l'on pourra faire intervenir une fois le conflit réglé.

La politique sur le Cambodge

Après un mois de pourparlers, la Conférence de Paris a échoué le 31 août. Le Canada a présidé, avec l'Inde, un comité spécial chargé d'élaborer un cadre pour l'établissement d'un mécanisme international de contrôle. M. Clark, qui avait assisté à l'ouverture de la Conférence, ainsi qu'à la séance ministérielle du 28 au 30 août, a indiqué, en répondant en Chambre le 3 octobre à la

question de savoir pourquoi le gouvernement refusait de reconnaître le gouvernement Hun Sen au Cambodge, que pendant et après les délibérations, le Canada avait cherché une façon de constituer un gouvernement de coalition ou un régime provisoire qui pourrait parler au nom de tout le peuple cambodgien et dans lequel le rôle des Khmers rouges serait réduit au minimum. M. Clark a aussi fait savoir que le Canada envisagerait de participer à une force de maintien de la paix dès qu'un règlement interviendrait.

L'Afrique australe

M. Clark a présidé la quatrième réunion du Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth pour l'Afrique australe, qui a eu lieu du 7 au 9 août à Canberra (Australie). Le Comité avait été créé à la réunion des chefs de gouvernement, à Vancouver, en octobre 1987, afin de fournir des conseils et un élan susceptibles d'aider le Commonwealth à atteindre ses objectifs à l'égard de l'Afrique australe. À la fin de la réunion, M. Clark a envoyé à M. Pik Botha, ministre sud-africain des Affaires étrangères, une lettre qui expliquait les motifs du maintien des sanctions et qui abordait certains aspects de la conjoncture namibienne, pendant la période de transition à l'indépendance.

Au début de septembre, un groupe multipartite de cinq parlementaires, dirigé par le député Walter McLean qui est aussi représentant du gouvernement pour les affaires intéressant l'Afrique australe et le Commonwealth, s'est rendu en Namibie afin d'y observer le processus pré-électoral. À la fin de leur visite, les députés ont émis un bref rapport dans lequel ils disaient en général croire que l'élection en soi serait effectivement «libre et équitable», mais où ils insistaient aussi sur la conjoncture à plus long terme (le processus de transition entre les élections mêmes et l'accession à l'indépendance, ainsi que la nécessité d'accorder une aide généreuse à la Namibie, après l'indépendance en 1990).

Du 17 au 24 octobre, le premier ministre et le ministre des Affaires extérieures ont assisté à la réunion des chefs du Commonwealth en

Malaysia. Après la diffusion de la déclaration commune du 22 octobre, dans laquelle tous les chefs d'État convenaient que, même s'il existait des signes de changement, il ne fallait pas encore assouplir les sanctions, le premier ministre britannique, M^{me} Margaret Thatcher, a surpris tout le monde en émettant une déclaration distincte dans laquelle elle recommandait l'adoption d'une attitude plus positive à l'égard de Pretoria. Le 23 octobre, le premier ministre Mulroney s'est publiquement dit outré du comportement de la Grande-Bretagne, et il a ajouté qu'une telle attitude risquerait dans l'avenir de miner la coopération au sein du Commonwealth.

Les comités parlementaires

Le 31 octobre, le Comité spécial du Sénat sur la défense nationale a déposé son cinquième rapport, qui s'intitule *Les forces terrestres du Canada*. Il avait amorcé ses travaux à cet égard en 1987, mais ceux-ci avaient été retardés par la dissolution de la 33^e législature, par les changements rapides survenus dans les relations Est-Ouest, et par la réduction des dépenses de la Défense annoncée par le gouvernement dans le budget du 27 avril. Le rapport rejette tant le retrait des troupes canadiennes d'Europe que le maintien du statu quo pour celles-ci. Cette dernière option supposerait, d'après le rapport, des dépenses importantes pour l'achat d'équipement qui ne pourrait servir nulle part ailleurs.

Sans énoncer une solution de rechange précise, le Comité a proposé quelques options qui entraîneraient une restructuration profonde des forces en Europe; citons, par exemple, la constitution d'une brigade aérotransportable qui pourrait être déployée au besoin ailleurs qu'en Europe, ou encore l'adoption d'un régime de «défense défensive» face aux structures moins offensives que l'URSS envisage de donner à ses forces en Europe.

Le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur (CPAEE) a commencé à tenir des audiences sur son principal thème d'étude de l'année, à savoir les relations du Canada avec l'Union

soviétique et l'Europe de l'Est. Le Comité compte se rendre dans cette région au printemps de 1990 et déposer son rapport plus tard dans l'année.

Entre-temps, le Comité a tenu une audience le 2 novembre sur l'aide économique (42 millions de dollars) dont le gouvernement a annoncé l'attribution à la Pologne et à la Hongrie le 12 octobre.

Le Comité de la défense (Chambre des communes) s'est rendu dans des bases des côtes Est et Ouest en octobre, dans le cadre de son étude permanente sur la souveraineté maritime.

En bref

M^{me} Margaret Mason a été nommée ambassadrice du Canada au désarmement, en août, et elle a ainsi succédé à M. Douglas Roche. M^{me} Mason est avocate et elle a été conseillère juridique auprès du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme (1980-1981) et conseillère en politiques auprès de M. Joe Clark et Eric Nielsen, quand ils étaient dans l'Opposition (1981-1984); depuis 1984, elle était conseillère en politiques auprès du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et elle s'occupait, entre autres, des questions de sécurité, des relations Est-Ouest et de la politique concernant le contrôle à l'exportation.

M. de Montigny Marchand a été nommé sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures le 18 octobre; il succédait à M. James H. Taylor, qui deviendra ambassadeur du Canada au Japon. M. Marchand, qui était tout récemment ambassadeur de notre pays aux Nations-Unies, à Genève, a par ailleurs déjà été sous-ministre des Communications et sous-ministre au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Le 27 octobre, à une réunion de chefs d'État qui avait lieu au Costa Rica pour célébrer le centième anniversaire de l'instauration de la démocratie dans le pays, le premier ministre Mulroney a annoncé que le Canada adhérerait à l'Organisation des États américains (OEA). Notre pays se contentait du statut d'observateur depuis 1972, au sein de cette tribune. □

— GREG WIRICK